

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 JUIN 2017

Délibération n° D-2017-245

Acquisition de Progiciel métier à l'U.G.A.P.

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/06/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/06/2017

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

**Direction des Systèmes d'Information
et de Télécommunications**

Acquisition de Progiciel métier à l'U.G.A.P.

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le système d'information (S.I.) est basé sur une infrastructure comprenant des matériels et des logiciels techniques et un ensemble de logiciels transversaux (messagerie, suite office, ...) ou métiers (finances, RH, ...).

Ces logiciels métiers sont proposés par des éditeurs ayant généralement l'exclusivité sur leurs produits et dérivés, éditeurs qui sont pour la plupart référencés à l'U.G.A.P.

Les projets de S.I. menés par la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications (D.S.I.T.) :

- doivent s'intégrer dans le S.I. global ;
- peuvent être soumis à des contraintes réglementaires ;
- peuvent avoir des délais incontournables.

Le respect de ces impératifs conditionne le bon fonctionnement du S.I. et des logiciels concernés.

Dans ce cadre, seul le passage à l'U.G.A.P., pour certain projet, nous permet d'acquérir les produits logiciels répondant exactement à ces critères et garantissant pour la collectivité une efficacité, une efficience et un bon fonctionnement du S.I.

Pour être en mesure de répondre à ces besoins dans les 3 prochaines années, la D.S.I.T. souhaite acquérir à l'U.G.A.P. les produits nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité, soit :

- les licences logicielles ;
- les prestations afférentes.

L'estimation de ces besoins s'élève à ce jour à un montant maximum de 300 000 € TTC sur 3 ans.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document concernant l'acquisition des progiciels métiers.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE